

Lucien
1804

CONDITIONS DE VENTE POUR LE
7 MARS 2019 A 11H00
VENTE DE VEHICULES

Si vous souhaitez participer à la vente, sur place ou par ordre d'achat, **IL EST IMPÉRATIF** de nous fournir les copies de :

- votre carte d'identité recto-verso ET justificatif de domicile de moins de 6 mois si vous êtes une personne physique,
- K BIS de moins de 6 mois si vous êtes une société,
- RIB

ET une lettre accréditive de votre Banque.

Les ordres seront reçus par mail et enregistrés, sous réserve de dossier complet, *jusqu'au mercredi 6 mars 2019 16h00.*

Les véhicules devront être retirés lundi 11 mars 2019 au plus tard.

Les personnes qui n'auront pas fourni un dossier complet, ne seront pas autorisées à porter les enchères.

Merci de votre compréhension.